

0660864F
ACADEMIE DE MONTPELLIER
COLLEGE FRANCOIS MITTERRAND
ALLEE DE BARCELONE
66350 TOULOUGES
Tel : 0468394940

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Décision budgétaire modificative soumise au vote

Numéro de séance : 3
Numéro d'enregistrement : 33
Année scolaire : 2022-2023
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 25

Le conseil d'administration
Convoqué le : 13/03/2023
Réuni le : 04/04/2023
Sous la présidence de : Jonathan Olieu
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-12, R.421-20, R.421-60
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique
Exercice : 2023
Numéro de la DBM : 1
Budget d'origine :
 Budget primitif : ☒ [X]
 Budget annexe : ☐ []
Pièce(s) jointe(s)
 ☒ [X] Oui ☐ [] Non Nombre: 3

Libellé de la délibération : Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration
autorise le prélèvement de 100 000 euros pour financer notamment la réfection de la salle des professeur, le remplacement de 24 blocs casiers élèves, le remplacement de la GTB, la sécurisation budgétaire face à la hausse de l'énergie et le financement du matériel du DUERP.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	25
Pour :	25
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0